

Les enjeux de demain se gagnent dès le 8 décembre



COMMISSION
ADMINISTRATIVE
PARITAIRE

CAP

ELECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 8.12.2022

B



**Autonomie &
Indépendance
politique**



**Spécialisation
Fonction Publique
Territoriale**



**Proximité
et écoute
des agents**

POURQUOI VOTER POUR NOUS ?

Voter pour les listes FAFPT, c'est l'assurance d'être bien représenté par des délégués formés, intègres, compétents et efficaces.

La Fédération Autonome prône depuis toujours un syndicalisme différent basé sur des valeurs fondamentales comme l'autonomie et l'indépendance absolue, qu'elle soit politique, philosophique ou religieuse mais reposant aussi sur une véritable liberté de gestion, d'action et de décision pour chacun de nos syndicats locaux.

Au quotidien, la Fédération Autonome revendique un syndicalisme de proximité grâce à un maillage territorial proche des agents.

Notre priorité : améliorer le quotidien et les conditions de travail de tous les agents et défendre ceux dont les situations sont les plus précaires.

Notre organisation syndicale existe uniquement grâce aux cotisations des adhérents et ne bénéficie d'aucune subvention publique, ce qui est la garantie de notre indépendance !

En votant pour la Fédération Autonome lors des élections professionnelles du 8 Décembre 2022 vous nous permettrez d'étendre nos valeurs à l'ensemble du territoire.

Si vous aussi, vous pensez qu'un autre syndicalisme est possible, alors rejoignez-nous !

QUELQUES-UNES DE NOS REVENDICATIONS



La prise en compte effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes



Une meilleure reconnaissance et défense des agents en matière de sécurité



Des ratios d'avancement de grade à 100%



Aménagement des fins de carrière en raison de la pénibilité de certains métiers



Un accès à la promotion interne sans quota

POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE VOTER EN CAP ?

Les nouvelles compétences des CAP sont recentrées exclusivement sur des décisions individuelles défavorables aux fonctionnaires durant toute leur carrière. Elles sont déterminantes en matière disciplinaire et médicale avec les instances émanant de la CAP : le conseil médical et le conseil de discipline

Agents de la Fonction Publique Territoriale, la défense de votre carrière et le respect de vos droits individuels dépendent de la qualité du travail et de l'efficacité de vos représentants en CAP.

Pour un meilleur avenir professionnel votez et faites voter FA-FPT !





1. KOLB Martine	Police du Batiment
2. TABOGA Michel	Maintenance Bâtiment
3. ANDRESZ Cédric	Patrimoine pour l'Enfance et l'Education
4. BRUNET Evelyne	Ressources de la DCPB
5. SCHWEYER Daniel	Ingénierie Urbaine
6. LAUGEL Catherine	Administration générale DESPU
7. KENNEL Philippe	Médiathèques
8. SCHNEIDER Nelly	Budget et programmation
9. JUND Benjamin	Propreté urbaine
10. DUHAMEL Alain	Eau et Assainissement
11. BARTHEL Camille	Eau et Assainissement
12. MOOG Carine	Service Etat civil et élections
13. VANDERLIEB Valérie	Amicale
14. OSSWALD Véronique	Police du Bâtiment